

NAME OF MP  
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

TOWN HALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION



NOM DU (DE LA) DÉPUTÉ (E)  
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

### LES CONSULTATIONS

| Date          | Heure et durée<br>(heure de début<br>et de fin) | Lieu de la consultation | Nombre de personnes<br>présentes<br>(vous pouvez indiquer le<br>nombre de bénévoles et<br>d'employés présents) |
|---------------|---|-------------------------|--|
| 1. 13-10-2016 | De 10 h 30 à 12 h                               | West St Modest          | 8 personnes  |
| 2. 01-10-2016 | De 16 h à 17 h 30                               | Happy Valley Goose Bay  | 10 personnes   |
| 3.            |   |                         |  |
| 4.            |   |                         |  |

**Forme :** X Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement  
 X Présentation du bureau du député  
 X Micro ouvert  
 X Période de questions/réponses  
 Conférencier invité  
 X Autre (veuillez préciser) : téléconférence – La ministre Monsef a tenu la séance à HVGB

### SUJETS ABORDÉS (sommaire)

|                              |   |                                      |   |
|------------------------------|---|--------------------------------------|---|
| Modes de scrutin<br><b>X</b> | Remplacement du<br>mode de scrutin actuel<br><b>X</b> | Participation électorale<br><b>X</b> | Accessibilité et inclusion<br><b>X</b>                                      |
| Vote obligatoire<br><b>X</b> | Vote en ligne <b>X</b>                                | Représentation locale <b>X</b>       | Autre (veuillez préciser et<br>décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/> |

### QUESTIONS DE DISCUSSION

**Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)**

Les gens estiment que notre système actuel fonctionne bien, mais que certains travaux pourraient être utilisés dans divers domaines pour qu'il fonctionne mieux relativement aux modes de scrutin (assurer le transport non partisan aux personnes qui en ont besoin, être en mesure de voter à partir d'un autre endroit si les personnes ne peuvent se rendre dans le bureau de scrutin qui leur est attribué et disposer d'une date d'élection établie.)

**Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)**

*Veuillez faire parvenir au :*

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

Si nous devions mettre en place un système électoral, l'intérêt porterait sur un vote unique transférable. Les gens aimaient l'idée de classer les candidats. Certains avaient de l'intérêt à l'égard d'un système proportionnel, mais n'aimaient pas l'idée que le candidat pour lequel ils avaient voté ne soit pas la personne siégeant à la Chambre des communes, et que leur vote soit accordé à quelqu'un d'autre qui obtient plutôt le siège\*\*.

\*\*Le fonctionnement des divers types de systèmes électoraux portait beaucoup à confusion pour la plupart des participants, ce qui fait qu'il n'y a pas eu beaucoup de discussions et d'opinions sur les systèmes qui fonctionneraient le mieux; la rétroaction donnée est expliquée précédemment.

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)**

Les gens disent qu'ils n'exercent pas leur droit de vote notamment parce qu'ils estiment que leur vote ne compte pas, et pas nécessairement parce qu'ils ne croient pas que le processus électoral devait être réformé, mais plutôt parce qu'ils ne sont pas certains de la façon de tenir leur député responsable une fois qu'ils ont été élus afin de veiller à ce qu'ils respectent leurs promesses. Certaines personnes ne sont pas en mesure de se présenter le jour de l'élection (pas de transport, nécessité de quitter la ville à la dernière minute, etc.).

Certaines personnes estimaient en outre qu'il n'y avait pas une bonne participation électorale parce qu'il y a eu peu après la dernière élection fédérale une élection provinciale et certains estimaient que c'était épuisant. Il a été également mentionné que le manque de formation sur le processus démocratique justifiait l'abstention de voter.

L'une des suggestions pour inciter les gens à voter était qu'Élections Canada fournisse un système de transport non partisan pour aider les personnes qui ont besoin de transport pour se rendre aux bureaux de scrutin. L'éducation dans le cadre du système scolaire sur les raisons pour lesquelles il importe d'exercer votre droit de vote et sur le fonctionnement du processus démocratique. Un jour d'élection fixe a été mentionné, ce qui fait que les gens seraient mieux en mesure de savoir s'ils pourront aller voter à ce moment-là.

**Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)**

La plupart des gens ne croient pas qu'il devrait être obligatoire d'exprimer un suffrage parce qu'il s'agit non seulement d'un droit de voter, mais également d'un droit de ne pas voter, qui entraîne la perte de ce droit. S'il devient obligatoire de voter, il devrait y avoir des incitatifs pour que les gens le fassent (p. ex. allègement fiscal). Certains craignaient que s'il devenait obligatoire de voter, les gens voteraient pour voter sans réfléchir au candidat choisi.

**Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Tous sont convaincus que le vote en ligne et le vote électronique seraient plus attrayants pour la génération plus jeune. Les jeunes électeurs comptent parmi ceux qui ont la participation électorale la moins élevée et l'instauration d'une option de le faire en ligne à partir de la maison inciterait ceux qui font partie de cette génération à exercer leur droit de vote. Toutefois, la cybersécurité et son fonctionnement (quelqu'un pourrait-il pirater le système pour exprimer un autre suffrage, le vote d'une personne pourrait-il se perdre dans le système Web, etc.) suscitaient certaines craintes. Certaines personnes estimaient qu'il serait difficile d'annuler des votes et qu'un dénombrement automatique des bulletins de vote serait attrayant. Bien que l'idée du vote électronique et du vote en ligne était bonne pour la plus jeune génération, certains croient que les aînés ne pourraient voter de cette façon, car certains n'ont pas accès à un ordinateur et ne savent pas comment ça fonctionne, ce qui fait que le bulletin de vote en papier au bureau de scrutin demeurerait nécessaire. Certains ont dit craindre au sujet

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

de ce mode de scrutin que ce ne sont pas toutes les personnes qui ont un accès internet fiable. Par conséquent, ils estiment que si une personne a l'option de voter de cette façon, ce devrait être une option pour tous dans l'ensemble du pays, ce qui n'est pas le cas dans certaines collectivités rurales qui ne peuvent compter sur une connexion internet fiable.

**D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Accessibilité : Il a été fait mention d'une « boîte de scrutin itinérante » pour les personnes qui ne sont pas physiquement aptes à sortir pour voter le jour de l'élection (p. ex. les patients dans les hôpitaux).  
Femmes/minorité : Il a été mentionné qu'il faut mieux connaître les femmes dont le nom est inscrit sur le bulletin de vote comme candidates à une élection.  
Référendum : Certaines personnes estiment que la tenue d'un référendum serait un gaspillage d'argent. Si l'on estimait qu'il devrait y avoir une évaluation d'un député au bout de 2 ans, peut-être devrait-il y avoir une autre élection.

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)**

**Certains craignaient que la représentation proportionnelle empêche les circonscriptions uniques, du nord et à faible population d'avoir une voix. Il est entendu que le Labrador est surreprésenté d'après les normes de la population; toutefois, les conditions géographiques et culturelles font en sorte que tout autre arrangement serait injuste pour la population essentiellement autochtone.**

**Le vote électronique serait profitable pour obtenir plus de participation au processus; toutefois, l'infrastructure d'accès sûr et fiable à Internet est lacunaire.**

**Le vote transférable serait la façon la plus facile et la plus simple d'assurer 50 % ou plus des votes pour le candidat gagnant, et de faire en sorte que les candidats les moins privilégiés gravissent des échelons à partir du milieu malgré le fait que la plupart des électeurs ont voté pour deux autres candidats privilégiés ou plus.**

**Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)**

**Date : 14 octobre 2016**

**Signature du (de la) député (e)**

**(Signature)**

**Yvonne Jones  
(Nom)**

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.*

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*